

Communiqué n° 12 du 13 mai 2020

LUTTE CONTRE LES PLANTES ENVAHISSANTES

Le groupe interdépartemental « Néophytes » a fixé dans son plan d'action 2020 la lutte conjointe sur tout le territoire cantonal contre plusieurs plantes exotiques envahissantes. Parmi celles-ci, l'Ailante glanduleux, le Bunias d'Orient et la vergerette annuelle empêchent une bonne gestion agricole.

Une lutte suivie est essentielle pour obtenir des résultats allant vers l'éradication. Merci à chacun de contribuer à leur élimination. Vous trouvez le descriptif de ces plantes ainsi que les moyens de lutte sous www.vs.ch/web/sca/plantes-envahissantes (tél 027 606 75 45).

ARBORICULTURE

POIRIERS : PSYLLE

Le développement des populations de psylle commun du poirier dépend des conditions climatiques, de la vigueur des arbres et de l'environnement du verger. Il est donc variable d'un verger à l'autre. Les contrôles effectués le 12 mai montrent la présence d'adultes, d'œufs de différents stades (blancs à oranges) et de jeunes larves sur les parcelles les plus précoces. Sur les parcelles contrôlées, le taux d'occupation varie de 30 à 100 %. Si le seuil d'intervention est atteint (40 à 60 % des pousses occupées), prévoyez prochainement un traitement larvicide ou un arrosage par aspersion pour limiter le miellat.

Produits et mesures d'accompagnement

- spirotétramate (Movento SC, 2 applications par année) à appliquer sur œufs oranges avant l'apparition des premières larves. Ce produit a une efficacité sur les cochenilles farineuses. Attention aux conditions de miscibilité et au délai à respecter avec d'autres traitements.
- abamectine (Vertimec Gold, une application par année) : sur les jeunes larves, à des températures douces et de préférence le soir, en dehors du vol des abeilles. Un lessivage du miellat par aspersion avant le traitement améliore l'efficacité du produit, tout comme une application à litrage élevé (800 à 1000 l/ha).
- spinétorame (Zorro, 2 applications par année) aussi sur les jeunes larves et en dehors du vol des abeilles
- spiroadiclofène (Envidor, 1 application par année) sur œufs oranges, au plus tard lors de l'éclosion des premières larves et en dehors du vol des abeilles
- Par temps chaud, un traitement à litrage élevé avec mouillant à 0.2-0.3 %, précédé ou suivi d'un abondant arrosage par aspersion, permet au besoin de retarder la lutte chimique, voire de l'éviter complètement.
- L'ébourgeonnage des pousses annuelles contribue à réduire fortement la population de psylles.

COCHENILLES FARINEUSES

Les captures sur scotchs sont restées faibles la semaine dernière.

Lutte : nous vous recommandons de prévoir un traitement au Movento SC (spirotétramate) la semaine prochaine. Sur poirier, si un traitement contre les psylles est prévu, pensez également à votre stratégie contre les cochenilles. Contre les psylles, le Movento SC doit être positionné au stade œufs orangés, avant les premières éclosions. Pour rappel, ce produit doit être appliqué au maximum 2 fois par année et par parcelle. Pour les autres traitements, les prochains communiqués fourniront les renseignements nécessaires.



TAVELURE DU POMMIER

Les risques d'infection ont encore été élevés en début de semaine. Des risques d'infection moyens à élevés sont annoncés pour vendredi et samedi. Les prévisions météorologiques étant incertaines, consultez régulièrement les prévisions sur [Agrometeo](#).

Pour raisonner le moment optimum de l'application, vous devez prendre en considération le risque d'infection, le type de produit utilisé, l'intervalle depuis le dernier traitement, la croissance des arbres et les prévisions météorologiques. Pour limiter les risques d'apparition de résistance, alternez les groupes chimiques, après deux applications d'un produit du même groupe, changez absolument de groupe chimique.

OÏDIUM

Les risques d'infection sont faibles pour le moment, mais remonteront probablement dès l'arrêt des pluies et l'augmentation des températures. Certains produits utilisés pour la lutte contre la tavelure sont également efficaces contre l'oïdium. La lutte prophylactique qui consiste à enlever les rameaux atteints et à les sortir de la parcelle ne doit pas être négligée.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol des adultes a tout juste commencé. Il est donc encore trop tôt pour effectuer un traitement larvicide. En fonction des conditions météorologiques, il pourrait être appliqué fin mai. Des précisions suivront prochainement.

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol de la mouche de la cerise a tout juste commencé. Il est encore trop tôt pour appliquer un traitement. Des informations suivront dans les prochains communiqués.

ABRICOTIERS : FORFICULES

Ces insectes peuvent causer d'importants dégâts sur fruits dans certaines parcelles sensibles. Pour éviter les dégâts, la pose de la glue sur les troncs et les points de passage des forficules comme les poteaux d'infrastructure est à effectuer 6 à 8 semaines avant la récolte.

VITICULTURE

MILDIU / OÏDIUM

Les précipitations qui ont lieu cette semaine sont accompagnées de températures relativement fraîches, ce qui ralentit la germination du mildiou, diminuant de ce fait le développement d'infections secondaires. A ce stade, le risque d'infections de mildiou demeure faible. Les parcelles ayant été traitées aux environs du 8 mai sont considérées comme protégées pour au moins 10 jours. Un traitement devrait s'imposer avant les premiers risques d'infections secondaires pour les vignes n'ayant pas encore été couvertes. Consultez www.agrometeo.ch pour des informations locales.

Pour décider si un produit contre l'oïdium est nécessaire, nous vous rappelons que la lutte contre l'oïdium peut débuter au stade «10 feuilles étalées» dans les parcelles habituellement peu sujettes à cette maladie.

Nous vous sommes reconnaissants de nous signaler sans délai toute observation éventuelle de taches d'huile de mildiou ou de premiers symptômes d'oïdium.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE